

Paris, le 22 juin 2023

[#Ordinations2023](#)

Ordinations 2023 : 88 nouveaux prêtres cette année en France

La grande majorité des ordinations de prêtres, en France, se déroulent au mois de juin, en particulier le dimanche qui précède la fête des apôtres Saint Pierre et Saint Paul, colonnes de l'Église. **Cette année, les ordinations auront donc lieu pour la plupart ce dimanche 25 juin 2023.**

Pour l'année 2023, **88 prêtres seront ordonnés, répartis comme suit : (détail en fin de CP)**

- **52 prêtres diocésains ;**
- **19 issus d'une congrégation, d'une communauté ou société de vie apostolique (à noter : 5 d'entre eux sont déjà comptés parmi les prêtres diocésains) ;**
- **18 prêtres religieux (dont 1 déjà compté au diocèse d'Amiens) ;**
- **5 prêtres célébrant selon le missel romain de 1962.**

Pour information, **la question du ministère presbytéral, et notamment du rôle et de la mission du prêtre face aux enjeux auxquels est aujourd'hui confrontée l'Église en France** (i.e. : dépopulation des territoires ruraux, nouveaux canaux d'évangélisation - numériques en particulier, sécularisation de la société française...) **seront à l'ordre du jour du « Rassemblement des séminaristes de France », qui se tiendra du 1^{er} au 3 décembre prochains à Paris.**

Cet événement, dont la dernière édition a eu lieu à Lourdes il y a 14 ans (en 2009) rassemblera **plus de 700 séminaristes français issus des 25 séminaires et maisons de formation français**, en présence de Mgr Eric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, président de la Conférence des évêques de France (CEF), du cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille, et de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris.

Qu'est-ce que l'ordination ?

Pour rappel, les évêques, les prêtres et les diacres (qui sont les 3 différents types de « clercs », et donc aptes à célébrer les sacrements de l'Église) **reçoivent, au nom de Jésus Christ, leur mission dans l'Église par le sacrement de l'ordre, généralement appelé « ordination ».**

Il existe **2 types d'ordination** : **1/ l'ordination presbytérale** (pour les prêtres) **2/ l'ordination diaconale**, pour les diacres.

L'ordination « presbytérale » est la célébration durant laquelle le prêtre reçoit de l'évêque le 2e degré du sacrement de l'ordre : le presbytérat (le 1er degré étant le diaconat). Par l'ordination, le nouveau prêtre reçoit le sacerdoce (la fonction du ministre de Dieu), qui est une marque ineffaçable, comme

CONTACT RELATIONS MÉDIAS

LISETTE OYONO

Assistante du service de presse

Tél : 01 72 36 69 40

Mail : lisette.oyono@cef.fr

le baptême. Le nouveau prêtre intègre ainsi le « presbyterium », qui est la communauté des prêtres d'un diocèse. Tout prêtre a donc d'abord été ordonné diacre.

Le sacrement de l'ordre se caractérise par l'imposition des mains et une prière de consécration. Il est conféré « une fois pour toutes ». Le ministre ordonné manifeste à tous que c'est le Christ qui appelle, rassemble et porte la Bonne Nouvelle dans le monde.

Les chiffres présentés ci-après sont communiqués à date des retours reçus. La liste des prêtres ordonnés dans les congrégations religieuses n'est pas exhaustive.

Consultez la répartition des ordinations par diocèses et par communautés religieuses ci-dessous :

Prêtres diocésains ordonnés (total : 52).

Province de Bordeaux (total : 2)

- Diocèse de Bayonne : 2 (tous deux issus du chemin néo-catéchuménal)

Province de Clermont (total : 1)

- Diocèse de Moulins : 1

Province de Lille (total 1)

- Diocèse de Cambrai : 1

Province de Lyon (total : 2)

- Diocèse de Lyon : 2

Province de Marseille (total : 5)

- Diocèse d'Avignon : 1 (à noter : ordination en décembre 2022)
- Diocèse de Marseille : 3
- Diocèse de Nice : 1

Province de Montpellier (total : 3)

- Diocèse de Montpellier : 1
- Diocèse de Perpignan-Elne : 2

Province de Paris (total : 10)

- Diocèse de Créteil : 1
- Diocèse de Meaux : 1 (issu des Missions Etrangères de Paris MEP)
- Diocèse de Nanterre : 1
- Diocèse de Paris : 5
- Diocèse de Versailles : 2

CONTACT RELATIONS MÉDIAS

LISETTE OYONO

Assistante du service de presse

Tél : 01 72 36 69 40

Mail : lisette.oyono@cef.fr

Province de Poitiers (total : 2)

- Diocèse d'Angoulême : 1
- Diocèse de La Rochelle : 1

Province de Reims (total : 3)

- Diocèse d'Amiens : 2 (dont un issu des Lazaristes)
- Diocèse de Langres : 1

Province de Rennes (total : 10)

- Diocèse de Luçon : 1
- Diocèse de Nantes : 2
- Diocèse de Quimper : 2
- Diocèse de Rennes : 3 (dont 2 issus de la Communauté de l'Emmanuel)
- Diocèse de Saint-Brieuc : 1
- Diocèse de Vannes : 1

Province de Toulouse (total : 4)

- Diocèse de Auch : 1
- Diocèse de Tarbes et Lourdes : 1
- Diocèse de Toulouse : 2

Diocèses relevant directement du Saint-Siège (total : 5)

- Diocèse aux Armées : 1
- Diocèse de Metz : 1
- Diocèse de Strasbourg : 2
- Prélature de la Mission de France : 1

Diocèses d'Outre-mer (total : 4)

- Diocèse de Basse-Terre : 1
- Diocèse de Cayenne : 2
- Diocèse de Saint-Denis de la Réunion : 1

Répartition des prêtres ordonnés au service d'un diocèse issus d'une congrégation, d'une communauté ou d'une société de vie apostolique (total : 19)

- Communauté Saint-Martin : 7
- Communauté de l'Emmanuel : 2 (déjà comptabilisés dans le diocèse de Rennes)
- Communauté du Chemin Neuf : 6
- Chemin néo-catéchuménal : 2 (déjà comptabilisés dans le diocèse de Bayonne)
- Missions Etrangères de Paris (MEP) : 1 (déjà comptabilisé dans le diocèse de Meaux)
- Société des prêtres de Saint-Jacques : 1

Prêtres religieux ordonnés (total : 18)

- Compagnie de Jésus (Jésuites) : 1
- Communauté Saint-Jean : 1
- Ordres des Carmes déchaux (Province d'Avignon-Aquitaine) : 1
- Congrégation des Augustins de l'Assomption : 2
- Ordre de Saint Benoît (Bénédictins) : 2
- Ordre des Frères Prêcheurs (Province de Toulouse) : 4
- Abbaye de Ganagobie : 1
- Lazaristes : 1 (déjà comptabilisé dans le diocèse d'Amiens)
- Montfortains : 1
- Oblats de Saint François de Sales : 4

Répartition des prêtres, ordonnés au service d'un diocèse, célébrant selon le missel romain de 1962 (total : 5)

- Fraternité sacerdotale Saint-Pierre : 5

CONTACT RELATIONS MÉDIAS

LISETTE OYONO

Assistante du service de presse

Tél : 01 72 36 69 40

Mail : lisette.oyono@cef.fr